



Le mot de Monsieur le Maire

Je suis heureux de vous retrouver une fois de plus pour l'année qui commence.

Je remercie d'abord mes chers Collègues du Conseil Municipal pour leur efficacité et leur précieuse collaboration. Je remercie également l'ensemble du Personnel communal qui assure avec compétence et dévouement le bon fonctionnement des divers services. A ce sujet, je vous annonce que Madame Annie CHÉREAU a été recrutée en tant qu'Agent municipal à temps partiel pour l'entretien des locaux de la commune, en remplacement de Mme LENGLE.

Je tiens aussi à remercier tous ceux qui, à travers leurs activités diverses, leurs services, leurs responsabilités, apportent leur concours à une certaine qualité de vie dans notre village. Ils sont ainsi le gage de sa vitalité et de sa prospérité. Nous pouvons nous féliciter de bénéficier à Villechauve d'un tissu associatif bien vivant, qui anime notre commune pour le bien-être de tous ses habitants. Ce bulletin en donne un large écho.

Vous trouverez aussi dans ce bulletin un résumé des principales réalisations et des différentes actions qui ont été menées dans notre Commune durant l'année 2011, toujours dans le souci de l'intérêt commun. Les deux logements sociaux de la rue Pasteur ont été achevés et loués sitôt terminés ; la « Petite Salle » de l'ancienne école a été dotée de nouveaux sanitaires et d'une porte et de fenêtres nouvelles ; une partie importante des voies communales desservant les hameaux a été rénovée ; le busage des fossés de la rue Pasteur a été renforcé et complété dans le secteur des nouvelles habitations.

Ce bulletin municipal 2012 comporte aussi une présentation des entreprises artisanales de Villechauve, en complément de celle des entreprises agricoles effectuée dans le bulletin 2011. On pourra voir ainsi combien leurs activités diverses, qui s'étendent bien au-delà de notre territoire, contribuent à la vitalité économique de notre commune.

Le bulletin est accompagné d'un modeste présent et aussi de 2 petites enquêtes auxquelles je vous demande de faire bon accueil. L'une porte sur le degré de satisfaction concernant le ramassage des ordures ménagères ; l'autre sur les renseignements de base concernant les habitants de Villechauve (adresse exacte, téléphone..., étant entendu que les réponses aux questions sont facultatives et servent à remplir un fichier manuel ne sortant pas de la mairie).

En ce début d'année 2012 qui s'annonce pleine de lourdes incertitudes, réjouissons-nous au moins d'habiter un petit village où il fait bon vivre et où tous ceux qui le désirent peuvent trouver convivialité et entraide.

Qu'il me soit ainsi permis de vous présenter mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite... Que cette année vous apporte, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, la réalisation de vos souhaits les plus chers.

Le Maire, Alain Lajoux



Une nouvelle année commence

Le 27 Janvier, Monsieur le Maire a présenté aux habitants de Villechauve les vœux du Conseil Municipal pour l'année 2012, en présence de Monsieur Serge LEPAGE, Conseiller général, Président de la Communauté de Communes Beauce & Gâtine, Maire de Saint-Amand-Longpré. Etaient également présents : Monsieur Jacques Dufour, Président du SIVOS, ainsi que des représentants de la Brigade de Gendarmerie et des Sapeurs-Pompiers de Saint-Amand.



Monsieur Lajoux, entouré des Conseillers municipaux, et des Maires de communes voisines, accueille un public nombreux.



L'assistance est très attentive aux propos de M. le Maire pendant qu'il expose le bilan de l'année écoulée.

Monsieur LAJOUX a pu dresser un rapide bilan de l'action municipale en 2011, et annoncer les principaux projets pour 2012. Ensuite Monsieur LEPAGE a rendu compte des réalisations et des projets de notre Communauté de Communes dans les domaines de l'économie locale (Zone Industrielle des Bréviaires) et des services à la population (avec en particulier le projet de Maison de Santé qui sera réalisé à Saint-Amand au cours de l'année 2012).

Une centenaire villacalvitiennne



Depuis le 8 Janvier 2012, Villechauve s'honore de compter une CENTENAIRE parmi ses administrés, Marguerite DEBURE. Pensionnaire à la maison de retraite de Château-Renault, elle a reçu une composition florale offerte par la Municipalité. Elle est entourée ici par sa petite-fille Mme Gallé et ses arrière-petits-enfants, demeurant à Villechauve.

LES NUMÉROS UTILES

LES TRANSPORTS

Ambulances & Taxis Porcher – Nourray-St Amand	02 54 77 58 58
Ambulances Breteau – St Amand	02 54 77 28 00
Taxis Breteau – La Noue du Mas	02 54 82 93 47

Rappel

Le Conseil Général et la Communauté de Communes ont lancé fin 2010 un réseau de transport à prix unique, appelé *ROUTE 41*. C'est un *TRANSPORT A LA DEMANDE*. Il suffit de réserver votre déplacement par téléphone. Un véhicule vient vous chercher à votre domicile pour vous conduire à l'un des points d'arrêt pour le trajet aller et inversement pour le trajet retour. *Le coût du transport n'est que de 2 € par trajet*. Il est GRATUIT pour les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA. Pour les horaires et les réservations, téléphoner au : **02 54 58 41 50**

NOS ARTISANS ET NOS AGRICULTEURS

Alain AUBERT Rénovation de l'habitat	02 54 82 82 48
Jean-Paul CHÉREAU Agriculteur	02 54 80 30 74
Catherine DÉLIER Agricultrice	02 54 23 83 26
Gérard FOREAU Agriculteur	06 08 43 15 05
Gilles GIRAULT Agriculteur	02 54 80 36 64
Michel HEMME Travaux agricoles	02 54 80 34 88
Marc JOUBERT Agriculteur	02 54 80 33 24
Famille LANDIER Paysagistes	02 54 80 33 45
Marc LEMEASLE Agriculteur	02 54 82 92 97
Michel MARTIN Apiculteur	02 54 80 33 39
Vincent PORCHER Rénovation de l'habitat	09 64 47 94 99
Thierry POTIER Charpentier	02 54 82 87 98

SANTÉ à Saint-Amand-Longpré

Chirurgien-dentiste : DUTILLEUL Antoine	02 54 82 93 20
Infirmières : FIGUEREDO Françoise	02 54 82 89 31
Médecin : SORET Daniel	02 54 82 80 35
Orthophoniste : CORIAN Aline	02 54 72 86 04
Pharmacie : LABARRE Martine	02 54 82 80 11

Adresses essentielles à Saint-Amand-Longpré

La Poste : 8 rue Jules Ferry	02 54 82 80 74
Collège Honoré de Balzac : 9 rue René Descartes	02 54 82 80 50
École maternelle : rue des Écoles	02 54 82 86 46
École primaire : rue Jules Ferry	02 54 82 86 70
Mairie : 18 rue Jules Ferry	02 54 82 83 74
C ^{te} C ^{nes} Beauce & Gâtine : 18 rue Jules Ferry	02 54 82 98 18
Maison de retraite : 34 rue Jules Ferry	02 54 82 80 63
Trésorerie : 16 rue Ronsard	02 54 82 80 43

NOS ÉLUS ET NOTRE PERSONNEL COMMUNAL

Composition du Conseil Municipal

- **M. le Maire** : M. LAJOUX Alain, maçon retraité
- **MM. les Adjoints** :
 - M. DARJO Alain, enseignant-chercheur retraité
 - M. CHÉREAU Christian, entrepreneur forestier retraité
 - M. CHÉREAU Jean-Paul, agriculteur
- **Mmes et MM. les Conseillers** :
 - M. BOTTIER André, conducteur de travaux retraité
 - M. CHEVALLIER Jean-Claude, cadre technique
 - M. GIRAULT Gilles, agriculteur
 - Mme MORON Jocelyne, assistante familiale
 - Mme POIRIER Gilberte, agricultrice retraitée
 - Mme PROUST Séverine, employée commerciale

Les Employés communaux :

Madame Sophie FOUQUET, secrétariat de Mairie et Agence postale
Madame Annie CHÉREAU, entretien des locaux municipaux
Monsieur Laurent PINARD, entretien des bâtiments et des espaces verts

Les Délégués communautaires

Villechauve appartient à la Communauté de Communes de Beauce et Gâtine (CCBG). Les délégués représentant Villechauve au sein du Conseil Communautaire sont le Maire, *Monsieur Alain Lajoux*, et son 1^{er} Adjoint, *Monsieur Alain Darjo*.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : 1 place Louis Surgé, 41310 Villechauve

Tél.-fax : 02 54 80 30 46

E-mail : commune.villechauve@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

**lundi de 13h30 à 17h30 ; mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; jeudi de 8h30 à 12h ;
vendredi de 14h à 17h**

Agence postale : 1 place Louis Surgé, 41310 Villechauve

Horaires d'ouverture :

lundi 8h30-12h ; jeudi 15h-17h30 ; samedi 9h-12h

Téléphone : 02 54 89 30 52

Heure des levées :

du lundi au samedi levée unique à 11h

Nouveau

La Médiathèque de la CCBG vient d'ouvrir à la mairie de Villechauve une **Borne de réservation**, accessible aux heures d'ouverture du Secrétariat et de l'Agence Postale. Cela permet de **réserver et de retirer sur place des livres, des CD Audio et des DVD**.

Abonnement annuel : adulte appartenant à la CCBG : 6€/an ; adulte hors CCBG : 12€/an ; Service gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans.

Permanence à la Mairie

Une permanence est ouverte le samedi de 10h30 à 12h, pour les demandes ou les retraits de pièces administratives courantes (cartes nationales d'identité, permis de construire ou d'aménager...), à l'intention des personnes ne pouvant pas se présenter au secrétariat aux heures d'ouvertures habituelles. Un conseiller municipal vous reçoit pour vous fournir les formulaires administratifs ou transmettre votre demande au secrétariat. Il est là aussi pour vous informer sur la vie municipale et recueillir vos demandes ou suggestions personnelles.

Tarifs de location de la salle polyvalente

Les tarifs varient selon les périodes de l'année, à cause du chauffage en hiver.

- Été : du 1^{er} Mai au 30 Septembre (caution 200 €)
- Hiver : du 1^{er} Octobre au 30 Avril (caution 250 €)

	Habitants de la Commune	Hors Commune
Réunion ou Vin d'honneur	60 € (l'été) 80 € (l'hiver)	
Location journée	100 € (l'été) 130 € (l'hiver)	140 € (l'été) 170 € (l'hiver)
Journée supplémentaire	60 € (l'été) 80 € (l'hiver)	80 € (l'été) 100 € (l'hiver)

La remise des clés et l'état des lieux d'entrée se font la veille au soir en présence de M. André BOTTIER, gérant de la salle. La restitution des clés et l'état des lieux de sortie se font le lendemain matin du dernier jour de location.

Assistantes maternelles à Villechauve

BERLEAU Ludivine	16 rue Pasteur	02 54 89 31 55
BRISSEAU Lucie	28 rue Pasteur	02 36 45 93 92
CORNET Michelle	5 La Duperrerie	02 54 83 30 80
SUPERVIELLE Cindy	36 rue Pasteur	02 54 72 02 49

LES RÉALISATIONS 2011

Rénovation du bâtiment communal à usage d'habitation

L'ancien logement situé 19 rue Pasteur en face de la Mairie a été remplacé par 2 logements sociaux superposés, qui ont été achevés au début de l'année 2011. Le montant final des dépenses s'élève à 214 966 €. Le montant total des subventions obtenues est de

122 329 €. Un emprunt de 79 850 € sur 15 ans auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations complète le financement, le solde étant couvert par l'autofinancement.

La recherche de locataires a été confiée à l'agence Brosset de Châtau-Renault. Les deux logements sont occupés depuis le printemps dernier. C'est la Mairie qui se charge du recouvrement des loyers. Les sommes perçues sont gérées par le Comptable du Trésor Public et servent au remboursement de l'emprunt.

Rénovation de la « Petite Salle »

Le local où se situait il y a une vingtaine d'années la dernière salle de classe de Villechauve a été débarrassée, nettoyée et aménagée pour en faire une petite salle de réunions et de loisirs. L'aménagement a été effectué dans le cadre de la rénovation du logement attenant à la salle. Mais il a fallu en plus procéder au renouvellement complet des fenêtres et de la porte, pour un coût de 6300 €.

Ainsi rénové, ce local accueille désormais le Club du 3^{ème} Age et les ateliers des Bricoletons.

Réfection des voies communales

Divers secteurs des voies communales desservant les hameaux de Villechauve ont été rénovés au moyen d'un engravillonnage sur émulsion spéciale. Les voies concernées se situent essentiellement à la Brosserie, à la Jaresserie, aux Hautes Balluères et à la Foussarderie. Ces travaux ont suivi le rebouchage des « nids-de-poules » qui se forment tous les ans puis se creusent du fait des intempéries hivernales.

Par ailleurs des travaux de busage ont été effectués rue Pasteur aux niveau des nouveaux pavillons, des deux côtés de la voie.

La dépense totale s'élève à 21925 €, couverte par une subvention du Conseil Général à hauteur de 10 000 €

Actions sociales

Cette année, 53 colis de Noël ont été distribués au bénéfice des personnes âgées de 65 ans ainsi qu'aux employés de la Mairie. De plus, 44 colis ont été donnés aux enfants scolarisés, au cours d'un goûter qui s'est déroulé dans la salle polyvalente. Cette action est financée par le CCAS de la Commune dont le président est M. Le Maire.

Les enfants sont accueillis à la descente du car scolaire par le Père Noël. Puis celui-ci préside à la distribution du panier de friandises attribué à chacun des enfants des classes des écoles maternelle et primaire ainsi que du collège.



Deux minutes auparavant, cette ribambelle d'enfants faisait des glissades et des cabrioles sur le parquet. Le croirait-on à les voir ainsi sagement rangés autour du Père Noël qui est chaque année fidèle au rendez-vous ?

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

Prévisions de dépenses pour travaux

- Réfection de la toiture du bâtiment de la mairie.
- Réfection de l'installation électrique pour l'éclairage de l'église.
- Rénovation du revêtement mural et des peintures de la salle polyvalente.

Participation de la Commune au paiement des repas de la cantine scolaire

Depuis le 1^{er} Janvier 2010, c'est le Conseil Général qui a la charge des repas pour les collèges. Cela concerne aussi les enfants de l'école primaire, puisqu'ils prennent leur repas à la cantine du collège de St Amand. Le syndicat scolaire auquel notre commune adhère (SIVOS) a décidé de ne laisser à la charge des familles qu'une partie du coût du repas (un peu plus de la moitié). En conséquence, chaque commune devra payer la différence. Pour Villechauve, la contribution sera en 2012 de 6000 € environ.

Taxes foncières 2010

- Sur les propriétés bâties, le taux appliqué pour la Commune en 2011 est 18,53 % (inchangé) et la taxe pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères est 18.07 % (19.03 % en 2010).
- Sur les propriétés non bâties, le taux appliqué pour la Commune est de 49,40% (inchangé).

Il ne faut pas oublier que les variations du montant des taxes dépendent à la fois des variations des taux de prélèvement et des variations de la base d'imposition, cette dernière n'étant pas fixée par le Commune.

ÉTAT CIVIL



Les familles des Villacalvitiens s'agrandissent :

➤ Lilou PROVOST	le 9 janvier 2011
➤ Yanis GUERIN	le 17 juin 2011
➤ Ambre LECOMTE-FREULAKN	le 18 juillet 2011
➤ Léna GIRARD	le 6 septembre 2011
➤ Matthéo GALLÉ	le 7 octobre 2011
➤ Alice GROLLEAU	le 29 novembre 2011

Félicitations aux parents !

En effet, grâce à ces 6 naissances, notre commune voit l'effectif de sa population augmenter et passer au-dessus de la barre des 300 habitants. De plus, ces enfants étant nés de parents jeunes, Villechauve bénéficie d'un rajeunissement significatif de sa population.



Se sont unis par le mariage :

Hugues DARJO et Ilham BENEZZAHHAF le 5 mars 2011



Nous ont quittés :

- **Jean LAGAIN** le 26 avril 2011
- **Geneviève BARRÉ née LE VIAVANT** le 14 novembre 2011

Les mariés de 2012



Né à Paris le 19 janvier 1963, Hugues Darjo, conducteur routier et conducteur de transports en commun, habite Villechauve depuis 2004. Père de deux grandes filles nées d'un premier mariage, il a fait la connaissance de sa future épouse sur un réseau social d'Internet.

Née à Casablanca le 15 mars 1973, Ilham Benezzahhaf travaillait dans la restauration avant de franchir la Méditerranée pour rejoindre son futur époux.

Après avoir fait pleinement connaissance, ils ont décidé d'unir leurs destinées en se mariant en France et plus précisément à Villechauve.

C'est avec le sourire qu'ils sortent de la Mairie, unis par le mariage selon la loi de la République.

Des parrainages civils dans notre Commune

Le samedi 16 Juillet 2011, deux parrainages civils ont eu lieu successivement : à 11 heures, celui de Rémi CHENOT demeurant aux Herries ; à 11 heures 30, celui de Maxence GUYOT, demeurant à La Touche.



La Parrain et la Marraine de Rémi écoutent le 1^{er} Adjoint leur rappelant les obligations auxquelles ils s'engagent.



Sous l'œil attentif de leur filleul, le Parrain et la Marraine signent les documents attestant leur engagement.



Les jeunes parents de Maxence sont émus de présenter leur enfant que le Parrain tient fièrement sur ses genoux.



On examine attentivement le document attestant que Maxence a désormais un Parrain prêt à seconder ses parents.

Le Concours des Maisons fleuries 2011

Comme chaque année, la Commune rend hommage à ceux de ses habitants qui s'efforcent d'agrémenter le paysage communal en fleurissant maisons et jardins. En 2011, cinq prix ont été attribués.



- 1^{er} prix : Monsieur Jean-Claude RIVIÈRE
- 2^{ème} prix : Monsieur Nicolas CHÉREAU
- 3^{ème} prix : Monsieur Bruno HUBERT
- 4^{ème} prix : Madame Andrée HERY
- 5^{ème} prix : Madame Nicole HERLIN

Les Citoyens de Villechauve à l'Honneur

Le 27 Août 2011, en la mairie de Villechauve, René GRÉGOIRE et Monique née LOISELEUR, ont célébré leurs *noces de diamant* en présence d'une nombreuse assistance. Après une évocation de leur longue vie commune, ils ont tenu à renouveler publiquement leur engagement. Ils ont reçu une attestation officielle de la célébration de leurs 60 ans de mariage.



C'est avec le sourire et une grande conviction que René et Monique ont renouvelé leur engagement réciproque.



Gilberte Poirier, conseillère municipale, offre aux Epoux une corbeille de fleurs au nom de la Municipalité.



René et Monique présentent à l'assistance le document attestant la célébration de leurs Noces de Diamant.



Entourés de leur fils Patrick et de leur fille Annie, René et Monique sont applaudis par la famille et les amis.

Après être passés à la mairie, René et Monique Grégoire ont fait bénir leur union : une Messe célébrée en l'église de Villechauve a rappelé que c'est par le Sacrement du Mariage que leurs destinées ont été liées 60 ans plus tôt.



A la sortie de la messe, René et Monique reçoivent les acclamations de leur famille et de leurs amis.

Née le 9 septembre 1929 à Villers-St Paul dans l'Oise, Monique née Loiseleur a travaillé au sein de l'entreprise de ses parents, horticulteurs et pépiniéristes, jusqu'à la naissance de sa fille Anne en 1960. Né le 13 décembre 1928 à Trith-Saint Léger dans le Nord, René Grégoire a mené sa vie professionnelle dans une entreprise spécialisée dans la conception et la construction de machines à imprimer journaux et magazines. Ayant débuté comme dessinateur dans le bureau d'études, il a achevé sa carrière en tant qu'Ingénieur Contrôle Qualité. Leur mariage fut célébré le 9 octobre 1951 et leur fils aîné Patrick est né en 1955. Ils ont 8 petits-enfants : les 5 filles de Patrick et les 3 garçons d'Anne. Un arrière-petit-fils est né en 2010. Après avoir fêté leurs Noces d'Or à Neufchâtel-en-Braye, René et Monique Grégoire ont fait l'honneur à Villechauve d'y célébrer leurs Noces de Diamant.

Les cérémonies du souvenir

Chaque année, la mémoire des Villacalvitiens tombés au Champ d'Honneur est honorée lors de deux cérémonies qui se déroulent devant le monument aux Morts, le 8 Mai et le 11 Novembre, en présence des Anciens Combattants.

Le cérémonial est immuable : il commence par un défilé autour de l'église, drapeau en tête suivi des enfants présents. Puis les noms des soldats morts pour la France sont appelés. Après une minute de silence, Monsieur le Maire lit une allocution adressée en général aux communes de France par le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Cette année, l'allocution du 11 Novembre a été écrite par le Président de la République et avait comme thème principal la nécessaire solidarité des Nations au sein de l'Union Européenne.

Les participants à ces cérémonies sont conviés ensuite à prendre ensemble un verre de l'amitié tout en évoquant la vie passée du village.



Le 8 Mai 2011 : toutes les générations sont rassemblées devant le Monument aux Morts.



A la demande de M. le Maire, une minute de silence est observée à la mémoire des Villacalvitiens morts pour la France.



Le 11 Novembre 2011 : les Anciens Combattants citent les noms de leurs Aînés morts pour la Patrie.



Monsieur Alexandre Ronflard dépose devant le Monument une corbeille fleurie, au nom de la Municipalité .

NOS ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes

L'animation de la commune est l'affaire de tous, venez rejoindre le Comité des Fêtes. Les idées nouvelles y seront chaleureusement accueillies. En particulier, les ados et tous les jeunes de Villechauve sont invités à participer aux festivités en y proposant de nouvelles attractions.

Toute personne intéressée peut contacter M. Pierre LANDIER au 02 54 80 33 45 ou Mme Poirier au 02 54 80 38 38.

Actuellement, le Comité des fêtes organise chaque année un ou deux concours de belote, un vide-grenier, et invite les Anciens du village à partager la galette des Rois.

La galette des Rois

Le 29 Janvier 2011, les Anciens de Villechauve ont été invités à déguster la galette des Rois dans la salle des Fêtes tout en échangeant des nouvelles à propos de ceux qui n'ont pas pu venir, ou des souvenirs sur ceux qui ne viendront plus.



Les tables sont bien garnies de friandises qui réjouissent l'œil tout autant que le palais, et tout le monde a le sourire.



La galette semble bonne et les plus gourmands attendent une seconde part qui ne tardera pas à venir dans l'assiette.



Il faut boire avec modération dit-on, mais il faut tout de même faire honneur à l'An neuf : le Président remplit les verres.



Une Mamie avait la garde d'un petit-fils qui est volontiers venu prendre son goûter en compagnie des Anciens.

Le vide-greniers

Le dimanche 16 Octobre a été organisé aux abords du Plan d'eau un vide-greniers qui a réuni plus de 75 exposants, parmi lesquels les habitants de Villechauve figuraient en bonne place. Le temps exceptionnellement beau, a favorisé l'afflux des visiteurs qui se sont pressés autour des étalages répartis sur presque tout le tour du Plan d'eau.



Le plan d'eau offre aux exposants un cadre de choix pour dresser leurs étalages nombreux et variés.



Tout en chinant, les visiteurs trouvent sur les berges de l'étang l'occasion de faire une agréable promenade.



Le vide-grenier, c'est aussi la possibilité de rencontrer des amis et de bavarder un moment .



Il y a bien-sûr les achats coup-de-cœur. Mais aussi de véritables transactions donnant lieu à un sérieux marchandage.

Le concours de belote

Le 26 Novembre 2011, une bonne centaine de participants engagés dans un concours de belote ont rempli la salle des fêtes d'une foule animée. Tout l'après-midi, les joueurs ont fait appel à leur talent dans l'espoir de remporter l'un des nombreux lots proposés par le Comité.

Les parties se jouent selon la règle classique simple : pas d'annonces, ni sans-atout ni tout-atout. Le concours se déroule en 4 tours, chaque tour se jouant en 12 parties.



Réparties dans toute la salle, les équipes très motivées enchaînent les tours et accumulent les points.



A la table du Président, les animateurs du Comité disputent une partie hors-concours.



A la fin du tournoi, l'équipe gagnante vient recevoir le premier prix offert par le Comité des Fêtes.



De nombreux prix sont donnés aux meilleures des autres équipes : on se presse autour de la table de distribution.

Amicale des Loisirs du 3^e Âge

Les Anciens de Villechauve et des communes voisines se réunissent régulièrement pour jouer à la belote et autres jeux de cartes traditionnels. Des repas sont organisés, auxquels se joignent les familles et les amis des membres de l'Amicale.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à Mme Gilberte Poirier, présidente de l'Amicale, au 02 54 82 30 30.



Dans la « Petite Salle » (ancienne salle de classe) récemment rénovée, les Anciens trouvent un lieu confortable pour leurs parties de cartes et leurs petits goûters entre amis.

Le 22 Juin 2011 un repas festif réunissait dans la salle des fêtes les membres de l'Amicale ainsi que leurs invités, parmi lesquels Monsieur le Maire figurait en bonne place.



Pétillant et café sont servis à la fin du repas, présidé par notre ancien Maire, accompagné de son épouse. Comme chaque fois, Louis Surgé n'a pas manqué de d'égayer le repas avec des chansons traditionnelles du monde rural.

La Société de Chasse



La société de chasse de Villechauve dite « l'Amicale des Chasseurs » réunit actuellement une douzaine de membres. Les chasses se déroulent sur le territoire de la commune, riche en gibiers divers.

Pour tous renseignements, veuillez contacter M. Chéreau Christian, président de l'Amicale, au 02 54 80 30 17.



Un joli tableau constitué de trois chevreuils au pied des chasseurs qui trinquent joyeusement. Après le sport, le verre de l'amitié s'impose pour couronner une partie de chasse particulièrement réussie.

La chasse n'est pas seulement un sport ou un moyen de se distraire entre amis. Les chasseurs participent au maintien de l'équilibre de la faune et de la flore en milieu rural. Les gros gibiers : sangliers, chevreuils, cerfs et biches n'ont plus de prédateurs naturels. La chasse permet de maintenir l'effectif des populations à un niveau raisonnable. Cela évite une dégradation de l'environnement forestier et des dommages excessifs aux cultures. Ces grands Mammifères ne doivent pas non plus être vus seulement comme du gibier. Au cours de leurs allées et venues dans leurs territoires, ils fertilisent les sols et dispersent les semences au moyen de leurs déjections ; et ils participent au débroussaillage des sous-bois.

Une année sur deux, en alternance avec le Club d'animation du Plan d'eau, l'Amicale des Chasseurs organise un repas festif le jour de Pâques.



Au repas organisé dans la salle des Fêtes, étaient présents de nombreux habitants de Villechaive et des environs. Un grand moment de convivialité, qui permet à toutes les générations de se côtoyer et aux familles de mieux se connaître.

Le Club d'animation du Plan d'eau

Cette association gère la pêche et l'entretien du plan d'eau. Elle est composée des Conseillers municipaux et de cinq membres extérieurs au Conseil municipal. Le Bureau a été renouvelé en Avril 2011, pour 3 ans :

- Présidente : Jocelyne MORON
- Vice-Président : Alain DARJO
- Trésorier : Christian CHÉREAU

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Présidente, au 02 54 89 38 78 ou le Vice-Président, au 02 54 80 34 57.

L'entretien du plan d'eau

Les membres du Club d'animation se chargent de l'entretien des rives et du mobilier du Plan d'eau, afin qu'il puisse accueillir en toutes saisons activités et manifestations diverses, et offrir un lieu de promenade et de détente bien agréable.

Le Club du Plan d'eau a organisé au cours de l'année 2011 diverses animations et manifestations.

Le pêche à la truite

Un lâcher de 100 kg de truites a été effectué fin Avril dans l'étang de Villechauve. Durant toute la journée du 30 Avril, de nombreux pêcheurs se sont répartis autour du plan d'eau pour tenter leur chance et tester leur savoir-faire.



Des participants de tous âges sont réunis dans une ambiance à la fois calme et joyeuse agrémentée par le soleil matinal.



Cet heureux pêcheur évalue sa prise qui n'est pas - selon ses dires - la première de la matinée.

Afin d'assurer un maximum d'équité, le règlement stipule que durant la matinée les pêcheurs doivent se déplacer toutes les heures de 20 places, le placement initial étant attribué au sort. De plus, une pause d'une demi-heure est observée à 9h30. La matinée s'achève à midi, une restauration champêtre étant proposée sur place. L'après-midi, la pêche reprend à 14h et le placement est libre.



C'est la pause en milieu de matinée. On se rassemble près du préau pour prendre le café ou dévorer le casse-croûte.



Plus qu'une simple partie de pêche, c'est une journée de détente familiale où même les tout-petits ont leur place.

Pour que la partie de pêche soit l'occasion d'une réunion en famille ou entre amis, les organisateurs ont prévu la possibilité de se restaurer sur place à l'heure du déjeuner. Sont proposées charcuteries, grillades, fromage et pâtisserie. Une cinquantaine de personnes ont saisi cette possibilité et ont pu ainsi profiter pleinement du site tout au long de la journée.



Le barbecue est lancé dès le début de la matinée : il faudra servir à midi des dizaines de saucisses, merguez et autres grillades.



Les membres du Club sont prêts à fournir le casse-croûte aux pêcheurs dont l'appétit est creusé par l'air vif ambiant.

La randonnée pédestre printannière

Une randonnée organisée le 29 Mai 2011 a vu partir du plan d'eau plus de soixante participants de tous âges. Trois circuits centrés sur le cours de la Brenne étaient proposés aux marcheurs : 13km, 16km et 19 km. Un substantiel casse-croûte était fourni aux marcheurs pour se restaurer à mi-parcours, ainsi que des rafraîchissements à l'arrivée.



Dans un parc ombragé près de Neuville, les marcheurs soufflent une dizaine de minutes puis partent regaillardis.



A l'abri du préau du plan d'eau, les marcheurs font part de leurs impressions et étanchent leur soif car il faisait chaud !

La saison de pêche estivale

L'empoissonnement ayant été effectué fin 2010 l'étang a été ouvert à la pêche durant tout l'été 2011, moyennant une participation modérée (5 € la demi-journée et 7 € la journée).

Les festivités du 13 Juillet 2011

A l'occasion de la Fête Nationale de Juillet 2011, un tir de feu d'artifices offert par la Municipalité a pu se dérouler cette année encore aux abords du plan d'eau, après une retraite aux flambeaux partie de la Mairie. Les enfants de Villechauve portaient les lampions qu'ils avaient confectionnés eux-mêmes.



Les enfants assidus aux ateliers des « Bricoletous » présentent les magnifiques lampions destinés au défilé du 13 Juillet.



La nuit tombée, on se rassemble sur la place du village. Les enfants ont allumé leurs lampions et attendent le signal du départ.



Monsieur le Maire est venu se joindre aux enfants. Il va mener la retraite aux flambeaux dans le village jusqu'au plan d'eau.

Comme chaque année, le feu d'artifice était précédé d'un repas communal et suivi d'un bal, organisés par le Club d'animation du Plan d'eau.



De longues et joyeuses tablées réunissant toutes les générations des Villacalvitiens et de leurs familles, témoignent de la convivialité qui règne dans notre Commune.

Dans la salle des fêtes décorée aux couleurs de la République française, les membres de l'Association servent l'apéritif aux convives puis assurent la distribution de plateaux-repas bien garnis.



On agite les serviettes aux couleurs bleu-blanc-rouge en l'honneur de la Fête Nationale, et on acclame la République.



Vers la fin du repas, c'est à qui racontera son histoire drôle ou chantera sa jolie chansonnette.

Le repas festif de fin d'année

Afin de clore de manière conviviale les activités du Club, la Présidente a organisé un repas de fin d'année qui a permis à leurs familles de se rencontrer afin de mieux se connaître. A l'apéritif, Jean-Claude et Annie Chevallier ont fêté la naissance de leurs petites-filles jumelles : Emma et Lilou.



Les heureux grands-parents remplissent les verres avec le sourire. Deux petites-filles d'un coup, cela mérite d'être « arrosé ».



Les membres du Club d'animation du Plan d'eau sont cette fois réunis entre eux et vont partager un repas simple mais festif.

Ce repas était l'occasion de dresser le bilan des activités du Club sur une année, ce à quoi s'est employée la Présidente Jocelyne Moron. Un bilan sans complaisance eu égard aux responsabilités dans lesquelles le Club s'est engagé depuis 2008, en étroite association avec la Municipalité. Depuis l'entretien du Plan d'eau jusqu'à l'organisation de la plupart des manifestations qui s'y déroulent, le Club assure une bonne part des festivités à Villechauve, en complémentarité avec le Comité des Fêtes et les Bricoletois.



La Présidente Jocelyne Moron présente le bilan des activités pour 2011 en soulignant les aspects positifs donc réjouissants.



Les convives écoutent attentivement ses recommandations pour améliorer en 2012 l'organisation et la qualité des animations.

La Maison des Acrobates

Sarah Beauchesne et Philippe Girier animent un atelier d'acrobaties, une mini-école du cirque, dans la salle polyvalente mise à disposition par la Municipalité. quatorze enfants, divisés en deux groupes (l'un débutant, l'autre plus avancé), s'initient aux acrobaties (travail au sol, roulades, roues, poiriers). Ils jonglent, jouent les équilibristes sur fil, et bâtissent de véritables pyramides humaines.

En fin d'année scolaire, les parents et les amis sont conviés à une démonstration suivie d'une remise de diplômes dont les enfants ne sont pas peu fiers...



Une magnifique pyramide où les jeunes acrobates unissent leurs forces et font la preuve de leur sens de l'équilibre



Au salut final, les enfants battent des mains en cadence avec les familles ravies d'assister à un gentil spectacle.

En complément de la mini-école de cirque tout au long de l'année scolaire, Sarah et Philippe proposent également chaque année une initiation aux disciplines du cirque, ouverte à tous. Pour cela, ils dressent leur chapiteau sur leur terrain à la Brosserie, où ils accueillent petits et grands pour un stage de quelques jours.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Sarah Beauchesne et Philippe Girier au 02 54 82 88 09.

Association Bricole tous

Fondée par des parents d'élèves, elle est destinée à organiser des loisirs collectifs pour les enfants de Villechauve. Les activités sont centrées sur le bricolage, la peinture, le dessin, les jeux de société...

Renseignements : s'adresser à Mme Ludivine BERLEAU, Présidente, tél. 02 54 80 39 18.

La fête de Pâques

Le samedi 23 Avril précédant le jour de Pâques, les enfants du village ont été invités à participer à une chasse aux œufs de Pâques que les Mamans des Bricole tous avaient soigneusement dissimulés dans les buissons du petit parc derrière la mairie.



Les enfants fouillent activement le parc, courant d'un buisson à l'autre. Rires et exclamations fusent de tous côtés.



La récolte a été bonne. Maintenant on met tout en commun et on procède au partage équitable entre tous les participants.



Sous le magnifique chêne qui orne le petit parc, les enfants heureux de leur chasse et pensant déjà au régal que sera leur butin, se sont réunis sagement pour que les grands captent un précieux souvenir.

La fête d'Halloween

Une activité particulièrement prisée des enfants est de se déguiser quand les circonstances les y invitent. Le 29 Octobre 2011, les Bricoletaus ont fêté Halloween de manière traditionnelle. Revêtus de leurs déguisements, ils sont allés sonner aux portes du bourg, en quête de bonbons et autres friandises.



On procède aux ultimes grimages et autres préparatifs : il s'agit d'impressionner les habitants du village.



La ribambelle multicolore va frapper à la porte : s'ouvrira-t-elle ? Pas sûr ! Mais de toute façon on s'amuse bien...



Ici la porte s'ouvre toujours : les enfants le savent bien et se pressent sur le seuil. Cet accueil sympathique et le paysage pittoresque se conjuguent pour nous montrer combien il fait bon vivre dans notre village.





De maison en maison, la quête s'avère fructueuse et les sacs se remplissent. Cette joyeuse promenade met de l'animation dans le village, qui voit ainsi que les nouvelles générations sont au rendez-vous pour l'avenir de Villechauve.



Certes le goûter est préparé pour les enfants. Mais les grandes personnes ont leur part... et se régalent comme eux !



Les enfants posent ensemble afin de garder le souvenir de déguisements particulièrement réussis.

Nouveau : le marché de Noël

Le dimanche 4 Décembre, les Bricoletaus ont organisé dans la salle des Fêtes un joli Marché de Noël, de 10 H à 17 H. Il y avait une quinzaine d'exposants couvrant un large éventail de marchandises : lingerie, bijoux, récipients de cuisine, produits de ménage, pâtisseries, charcuteries. Jusqu'à un souffleur de verre qui fabriquait des objets décoratifs devant les visiteurs. Les "Bricoletaus" proposaient gâteaux, crêpes et vin chaud à consommer sur place. Il faut souligner que cette manifestation, qui a attiré de nombreux visiteurs, est une première à Villechauve.



Le Père Noël était venu participer à la fête, cherchant peut-être des idées de cadeaux pour les petits et les grands ? Les étalages bien garnis suscitaient en tout cas la joie d'offrir.



Un souffleur de verre faisait une démonstration de son art dont on pouvait admirer le résultat dans des pièces délicates.



La Présidente et les animatrices proposaient des objets décoratifs fabriqués par les Bricoletois.

Tous les visiteurs auxquels on a demandé de livrer leur appréciation se sont déclarés satisfaits par la qualité des marchandises proposées ainsi que par l'ambiance joyeuse qui régnait dans la salle.

Association MULTIPLES SERVICES HANDICAP

Cette association (régie par la loi de 1901) propose ses services aux Handicapés et aux incapables Majeurs pour les aider à faire valoir leurs droits, à exercer des recours auprès des Autorités judiciaires et administratives. Elle propose aussi son aide pour l'insertion dans la vie économique et sociale.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. André BOTTIER, 24 rue des Chauves 41310 Villechauve, tél. 02 54 80 39 18.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

TITRE	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Perception	M. Chéreau J.P. Mme Moron	M. Chéreau C. M. Girault
A.E.P. Assainissement	M. Lajoux Mme Moron	M. Surgé
SICTOM	M. Darjo	M. Chevallier
Syndicat mixte Pays Vendômois	M. Darjo	M. Chevallier
SIDELC (Eclairage public)	M. Girault	M. Chevallier
Syndicat scolaire (SIVOS)	Mme Proust & M. Darjo	M. Girault

Le SICTOM Montoire–La Chartre (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) :

Nous vous rappelons ici les jours et horaires d'ouverture des déchetteries de Montoire et Prunay-Cassereau. Pensez à vous munir de votre carte d'accès aux déchetteries (La demander en mairie si vous n'en possédez pas).

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Montoire	8h – 12h	9h – 12h	8h – 12h	9h – 12h	8h – 12h	8h – 12h
	14h – 18h		14h – 18h			14h – 18h
Prunay – Cassereau			9h – 12h			9h – 12h
					14h – 17h	

Après un jour férié dans la semaine, tous les ramassages sont systématiquement effectués le lendemain du jour habituel.

Le tri sélectif

Rappelons l'essentiel : il permet de recycler un grand nombre de déchets ménagers. Les bénéfices tirés de la vente des matériaux recyclables allègent le coût du traitement des ordures ménagères.

Poubelle à couvercle jaune	Poubelle à couvercle vert	Bac à carton / journaux
Bouteilles d'eau Bouteilles de lait Bouteilles d'huile Cubiteiners Aérosols Boîtes de conserves Bidons en métal Cannettes métalliques	Ordures ménagères Boîtes contenant des restes Suremballages plastifiés Sacs en plastique Films en plastique Papiers salis Pots de produits laitiers Barquettes en polystyrène	Magazines Journaux Papiers Prospectus Boîtes et suremballages en carton Pas de carton épais !
		Bac à verre

Flacons de produits ménagers ou de toilette Briques alimentaires Pas de verre !	Couches-culottes Bouchons ; capsules... Tout ce dont on doute... Pas de piles électriques !	Bouteilles en verre Bocaux et pots en verre Rien que du verre !
--	---	--

Il est recommandé de lire attentivement les informations et les conseils figurant dans le Journal du Tri distribué 2 fois par an.

Le compostage :

Vous pouvez acquérir un composteur au prix de 25 € ; il sera livré avec un guide du compostage. Renseignez-vous auprès du SICTOM ou de votre mairie.

SICTOM
BP 38
41800 MONTAIGNE-sur-le-LOIR
Tél. 02 54 85 00 11

Financement des frais de fonctionnement et d'investissement

Pour l'année 2011, la participation des communes bénéficiant d'une seule collecte hebdomadaire a été de 73,50 € par habitant. Le montant versé par Villechaume s'est élevé à 22 491 €.

Depuis le 1^{er} Janvier 2010, une redevance spéciale est demandée à tous les professionnels pour l'accès aux déchetteries du SICTOM. Cette redevance est calculée en fonction de la nature et de la quantité de déchets déposés.

Le SIVOS (Syndicat scolaire)

Au début de l'année 2011, le Président du SIVOS, Monsieur Jacques DUFOUR, nous communiquait l'information importante suivante :



« L'année 2011 va amener un grand bouleversement pour le syndicat scolaire : le démarrage de la construction d'un groupe scolaire avec école maternelle, école élémentaire, restaurant scolaire et accueil périscolaire (dont le SIVOS a la compétence depuis 2010). [...]

Effectivement, la construction est actuellement en cours, le gros œuvre étant achevé. La livraison du groupe scolaire devrait être effective au mois de juin prochain.



Le niveau supérieur et la charpente au cours des travaux d'isolation répondant à la norme HQE. Le bois tient une place importante dans l'aménagement interne.



La couverture d'ardoise s'inscrira harmonieusement dans le paysage traditionnel de la région.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET SOCIAUX

MISSION LOCALE DU VENDÔMOIS

Pour tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire,
un accompagnement individualisé peut vous être proposé pour vous apporter selon votre niveau, vos besoins vos difficultés des réponses sur :

- Choisir un métier, élaborer un projet professionnel,
- Se former pour entrer dans la vie active,
- Se loger, se déplacer, trouver des solutions financières
- Chercher et trouver un emploi en participant à l'atelier **Dynamic'Emploi**, (ouvert le Mardi de 9 h à 12 h et le Jeudi de 14 h à 17 h)
- Réaliser un CV et rédiger une lettre de motivation avec l'Atelier collectif

Vous souhaitez nous rencontrer ? Contactez-nous pour fixer un rendez-vous :

du lundi au vendredi : 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 30

au 02 54 77 14 87

La Mission Locale assure également des permanences :

LIEU	JOUR et HORAIRES	Tél. pour rendez-vous
Mairie de St Amand-Longpré	Vendredi semaines impaires de 14 h à 17h 30	02 54 77 14 87
Mairie de Selommès	Vendredi semaines paires de 9 h 30 à 12 h	02 54 23 81 03
Maison de l'Emploi des Métiers et de la formation de Montoire	Jeudi de 14 h à 17h 30	02 54 23 74 46

Pour les Entreprises, un service ajusté à vos besoins :

- Analyse des besoins de main-d'œuvre et aide au recrutement
- Information sur les mesures d'aide à l'emploi
- Suivi des jeunes en emploi

Amélioration de l'habitat : PACT du Loir-et-Cher

Vous êtes propriétaire d'un logement (occupant ou bailleur), vous souhaitez réaliser des travaux (accessibilité, adaptation intérieure et extérieure, mise aux normes, isolation, chauffage, raccordement aux réseaux...), vous pouvez bénéficier d'aides financières sous certaines conditions. Le PACT du Loir-et-Cher vous conseille et vous dirige dans le montage de votre projet :

- **Conseils préalables** : à la demande des propriétaires, le PACT effectue une visite conseil ou une étude de faisabilité technique et financière qui permet de guider le choix des travaux. Le propriétaire décide en connaissance de cause d'effectuer les travaux qu'il peut budgétiser.

➤ Depuis 2007, le Conseil Général prend en charge les frais de visite pour les personnes âgées ou handicapées éligibles aux aides de l'ANAH qui souhaitent réaliser des travaux d'adaptation de leur logement.

- **Assistance administrative** : le CDAHR-PACT recherche toutes les aides financières possibles pour faciliter la réalisation de travaux et se charge de l'établissement des dossiers de financement.

Renseignez-vous auprès de :

Pour les propriétaires occupants : **02 54 55 51 18**

Pour les propriétaires de logements locatifs: **02 54 55 51 17**

PACT de Loir-et-Cher

27 rue Robert Nau 41000 Blois

LA MSA de Touraine

Deuxième régime de sécurité sociale, la Mutualité Sociale Agricole assure une mission de service public par la gestion de la protection sociale de la population agricole. Elus par les assurés agricoles, les *délégués cantonaux* assurent une relation privilégiée avec les services de la MSA. Voici les délégués du Comité cantonal de St Amand :

Délégué(e)s	Téléphone
Mme BAUDRON Martine	02 54 82 80 85
M. FOUGERON Vincent	02 54 82 83 12

La MSA-Touraine propose un service de TÉLÉASSISTANCE : PRESENCE VERTE

PRESENCE VERTE TOURAINE

BLOIS : 19 avenue de Vendôme **Tél. 02 54 44 87 26**

TOURS : 31 rue Michelet **Tél. 02 47 31 61 96**

Grâce à un transmetteur relié aux réseaux électrique et téléphonique, une simple pression sur le déclencheur porté au cou ou au poignet suffit pour déclencher un appel d'urgence.

Présence Verte s'adresse à toute personne retraitée ou non. Présence Verte accompagne ses abonnés au quotidien par des relations de réconfort et de convivialité : visites, appels, cartes d'anniversaire et de fête...

Différentes aides peuvent être apportées par le Conseil Général, les caisses de retraite, les communes

L'ADMR Loir-et-Cher : des solutions pour vous simplifier la vie

L'aide pour tous

Célibataire ou couple, actif ou retraité, jeune ou moins jeune, habitant la ville ou la campagne, l'ADMR propose une gamme de services tels que ménage, repassage, garde d'enfants à domicile, etc.

Tél. 02 54 73 58 00

L'aide aux familles

L'ADMR met à votre service un personnel qualifié : Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale ou Auxiliaire familiale en cas de difficultés liées à des événements divers : grossesse difficile, décès, hospitalisation, problèmes sociaux. Prise en charge des enfants, aide aux tâches quotidiennes, aide morale sont les missions qu'elles mettront en œuvre pour vous soutenir.

Tél. 02 54 56 28 00

L'aide aux personnes âgées à domicile

Tâches ménagères, aide à la toilette, garde à domicile de jour et de nuit : l'ADMR dispose d'une large palette de services.

Tél. 02 54 73 58 00

L'aide aux personnes Handicapées

L'ADMR intervient auprès des personnes handicapées à la suite d'un accident ou d'une maladie évolutive pour leur permettre de rester ou revenir à leur domicile. L'ADMR soutient les parents d'enfants handicapés en les accompagnant dans diverses activités. Des auxiliaires de vie apportent une aide pour les actes essentiels de la vie quotidienne : lever, coucher, toilette, préparation et prise des repas.

Tél. 02 54 73 58 00

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Un infirmier coordinateur prend en compte vos besoins et des aides soignantes diplômées assurent les actes quotidiens liés à votre état de santé (toilette, lever, surveillance de l'état général, ...) à votre domicile.

Tél. 02 54 73 58 01

L'Association locale ADMR Entre Loir et Loire vous propose une série de services pour faciliter la vie domestique et sociale :

La livraison de repas

Ce service s'adresse 7 jours sur 7 à toute personne âgée ou handicapée. La livraison est assurée au moyen d'une camionnette réfrigérée.

Tél. 02 54 73 58 06

Le transport accompagné

L'ADMR propose une aide aux déplacements, un accompagnement pour faire les courses, les démarches administratives ou bien les visites et les promenades

Tél. 06 77 07 27 25

Travaux à domicile

L'ADMR peut faire pour vous de petits travaux d'entretien, de bricolage, de jardinage.

Tél. 06 77 07 27 25

ARTISANAT ET ENTREPRISES À VILLECHAUVÉ

Villechauvé accueille sur son territoire diverses entreprises qui participent de façon active à la vie économique rurale. Elles assurent selon leur spécialité la rénovation de l'habitat, l'aménagement paysager, l'entretien des voies communales, les travaux agricoles, le négoce de marchandises alimentaires ou industrielles.

RÉNOVATION DE L'HABITAT

SARL AMD AUBERT

Cette entreprise de menuiserie, créée en avril 2000 à St Amand, est venue s'établir à Villechauvé en 2006. A cette date, elle résultait de l'association de deux frères : Christian et Alain Aubert. Après le départ en retraite de Christian, plus âgé de 14 ans que son frère, un employé salarié a été embauché en CDI. Avant de fonder leur entreprise, Christian et Alain ont longtemps travaillé comme menuisiers chez d'autres entrepreneurs : ils ont bénéficié d'une solide expérience du métier avant de s'établir à leur compte.



Le bâtiment abritant les bureaux et servant d'entrepôt, est situé en plein cœur de Villechauvé.



Alain Aubert en communication avec un client ou un fournisseur : une part essentielle du travail à assurer chaque jour.

Le travail a beaucoup changé, en suivant l'évolution des matériaux : le bois a été supplanté par le PVC et l'aluminium, que ce soit pour les fenêtres, les portes et portails, les vérandas ou les clôtures. Ainsi la fabrication des produits a été progressivement abandonnée pour une spécialisation dans la pose en tous genres. Les fournisseurs sont répartis dans toute la France.

Le bois n'est pas totalement abandonné. Son utilisation est même obligatoire pour la restauration des bâtiments dans les sites classés, comme à Lavardin. Ainsi le chêne est utilisé sous forme de lamellé-collé, une spécialité française. Pour les pièces fabriquées en bois massif, on fait appel à des espèces exotiques.

L'activité principale est la rénovation des habitations ou des bâtiments publics, les chantiers se situant aussi bien à Villechauvé que dans les départements voisins.



La pose d'une fenêtre nécessite un ajustage précis pour la mettre aux dimensions exactes permettant de l'encastrer au plus près dans son châssis. Le travail est effectué sur un modeste établi de chantier, avec des outils très simples. Mais il faut l'expérience et l'adresse de l'artisan pour réussir l'opération.



Avant la pose de la nouvelle fenêtre, il faut éliminer l'existant : ce n'est pas toujours une mince affaire.



Où l'on voit que le travail en équipe s'impose : encastrer seul cette grande fenêtre serait quasiment impossible.

Le chantier présenté ici consistait à remplacer la porte et les fenêtres de la petite salle (ancienne classe unique de l'école) où se réunissent les anciens de l'Amicale du 3^{ème} âge et les enfants des Bricoletois.



La touche finale : poser un bandeau en haut de la fenêtre pour compléter l'encadrement avec un matériau neuf.



Pour comprendre ce que rénovation signifie, comparer l'état ancien à droite et l'état neuf à gauche .

Le travail ne manque pas : le carnet de commandes assure une activité pour 3 mois en moyenne. C'est le bouche-à-oreille entre clients qui assure pour l'essentiel l'arrivée de nouvelles commandes. L'établissement d'un devis est un aspect important du métier : il implique une relation de confiance entre l'artisan et son client. Celui-ci peut bénéficier des conseils d'un professionnel dans les choix qu'il est amené à faire pour mener à bien la restauration ou l'aménagement de son habitat. Il est ainsi certain d'obtenir le meilleur résultat compte-tenu de son budget.

Ainsi AMD Aubert peut envisager l'avenir proche avec sérénité, ce qui a permis l'embauche d'un second compagnon, actuellement en CDD. Pour l'avenir plus lointain, la relève est assurée : le fils d'Alain Aubert prépare un bac professionnel avec un stage tous les 3 mois, qui sera suivi normalement d'un BTS.

SARL PORCHER RÉNOVATION

L'entreprise PORCHER Rénovation a vu le jour en mai 2010. Deux frères associés, David et Vincent, constituent actuellement la société. Il n'y a pas de personnel permanent, mais un salarié intérimaire est recruté si nécessaire en cas de chantier chargé.



Le siège de l'entreprise est situé rue des Chauves : il comprend un petit entrepôt ainsi que les bureaux.



Vincent Porcher en conversation avec un fournisseur : il doit être certain de la livraison de ses matériaux.

Cette jeune entreprise a d'emblée adopté les matériaux et les techniques modernes dans la rénovation et l'aménagement de l'habitat : PVC, Alu et bois si nécessaire dans le cas d'une restauration. Elle a aussi dans ses cordes l'isolation du bâtiment (murs et plafonds) et l'isolation intérieure. De plus elle assure simultanément la réfection des installations électriques.

Les clients sont surtout des particuliers mais aussi des collectivités publiques ou privées. L'entreprise a ses fournisseurs attirés à Vendôme et à Niort.



Un ancien moulin, aspect extérieur avant intervention : portes et fenêtres sont manifestement à remplacer.



Après rénovation : le vasistas a laissé place à 2 belles lucarnes ; portes et fenêtres neuves en PVC aspect bois.

Le chantier de réhabilitation de ce moulin situé près d'Azay-le-Rideau a duré 1 an.

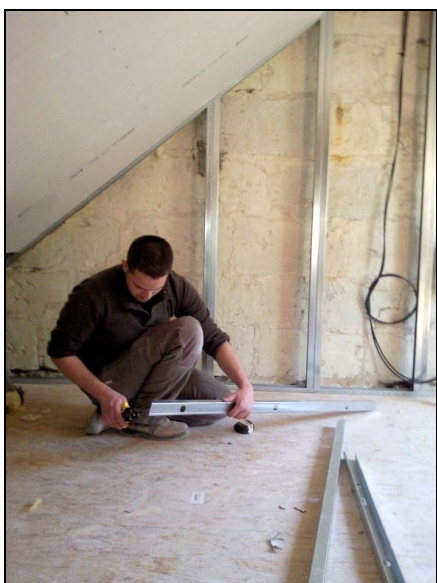
L'isolation thermique des bâtiments est devenue une préoccupation majeure dans les opérations de rénovation de l'habitat ancien. Cela concerne au premier chef l'isolation des toits et des combles aménagés.



L'équipe au travail lors de l'isolation de la partie haute d'un toit : toute la surface interne sera couverte.



Dans cette partie mansardée, pose de cloisons isolantes pour délimiter l'espace habitable.



A gauche : David découpe les cornières d'aluminium aux dimensions requises par la pente du toit. Ci-dessous : pose d'un panneau qui constituera la cloison isolante.



Un autre bel exemple de rénovation est fourni par cette maison pour laquelle le choix du PVC blanc s'accorde bien avec les murs en tuffeau.



La façade d'une partie de la maison avant les travaux : les fenêtres en bois sont de facture classique.



L'aspect général a été conservé mais le PVC donne à la maison un aspect neuf et valorise son style architectural.

Les matériaux évoluent et se modernisent : affinage des profils des portes et des fenêtres, collage des lames colorées au moment de la fonte du PVC en usine, double vitrage avec couche d'argon entre les 2 vitres à la place de l'air...

Les portes et les fenêtres de type « Alu » sont formées d'une couche de plastique prise entre deux couches d'aluminium : ainsi on obtient un matériau à la fois rigide, léger et isolant alors que l'aluminium est par lui-même un métal très bon conducteur de la chaleur.

Là encore l'artisan rénovateur peut jouer auprès du client un rôle de conseil efficace pour la réussite du projet. Par exemple, il est arrivé à Vincent de suggérer à son client la modification du plan d'aménagement d'une cuisine, ce qui a donné toute satisfaction à son propriétaire.

Vincent Porcher envisage l'avenir de l'entreprise avec confiance. Avec 50 à 60 chantiers par an, le carnet de commandes se remplit là aussi grâce au bouche-à-oreille. Le nombre de clients tend à augmenter. De plus des clients importants (dont le propriétaire du moulin) ont confié à Porcher Rénovation plusieurs chantiers ou se préparent à en confier d'autres.

ACC THIERRY POTIER

Depuis le 1^{er} Janvier 2011, Thierry POTIER est passé du statut d'autoentrepreneur à celui de patron d'une entreprise de charpente et couverture. Il a embauché deux ouvriers à temps plein et confie à un compagnon la sous-traitance de travaux de maçonnerie ainsi que les ramonages en saison.



Le hangar, situé sur le même terrain que AMD Aubert au centre du bourg, abrite le matériel et les engins de chantier.



Thierry et ses deux employés s'apprêtent à partir sur un chantier après une courte réunion de préparation.

L'activité principale de l'entreprise (80 %) concerne la rénovation et l'entretien des habitations et des bâtiments agricoles. Mais il y a aussi la charpente et la couverture de pavillons neufs. Le travail, qui se fait toujours en équipe, est évidemment soumis aux aléas climatiques pour la couverture : vent, pluie et neige peuvent bloquer le chantier. Cela implique la souscription d'une assurance face aux intempéries, ce qui alourdit significativement le coût des opérations.

La coopération avec les autres corps de métier est satisfaisante car les artisans locaux se connaissent bien et s'apprécient : Martial Peronneau du Boulay pour la maçonnerie, Willy Goujon d'Authon pour la menuiserie générale, Alain Aubert de Villechauve pour les prestations en PVC et Alu.

La réalisation de charpentes et de couvertures nécessite un matériel lourd : échafaudages, caissons et camion pour le transport, engin de levage, plieuse pour les tôles. Aussi cette jeune entreprise est encore en période d'investissement, ce qui implique une trésorerie serrée, surtout quand un client se révèle mauvais payeur.



Le hangar abrite le gros matériel : échafaudages, caissons, camion de chantier et engin de levage.



L'engin de levage (type « Manitou ») a été acheté d'occasion. Il permet d'élever des charges jusqu'à 12 mètres.

Les chantiers durent de 15 jours à 3 semaines en général, sauf intempéries. La charge de travail de l'entreprise s'étend sur une période de 6 mois environ. Là encore, c'est essentiellement par le jeu du bouche-à-oreille que les nouvelles commandes arrivent. Les exploitants agricoles constituent par ailleurs une clientèle stable pour l'entretien ou les modifications de leurs bâtiments.

Un problème inhérent au type d'activité concernée est celui de la gestion des déchets volumineux. Les gravats peuvent être utilisés pour former des remblais et le bois de charpente peut être éventuellement utilisé comme bois de chauffage. Mais de toute façon, il faut une aire de stockage conséquente.

Un exemple de réalisation est celui de la rénovation de la maison des parents de Thierry, à la Plouterie.



Avant : les bâtiments annexes situés à gauche présentaient un ensemble de toitures disparates et vétustes.



Après : un bâtiment unifié avec toiture d'un seul tenant, relié au bâtiment principal par un corps intermédiaire neuf.

Avec cet exemple, on se rend compte que « rénovation » ne signifie pas simplement « réparation » : il y a une transformation des bâtiments dans le sens d'une modernisation et d'une amélioration de l'habitat.

ACTIVITÉS PAYSAGÈRES ET AGRICOLES

SARL LANDIER PAYSAGE

A l'origine, Pierre LANDIER et son épouse Pierrette ont créé une entreprise familiale qui s'est implantée sur un terrain familial à la Petite Garionnière. A cette époque, le patron était Pierre, assisté par sa femme. L'entreprise a débuté avec 3 ouvriers et s'est agrandie peu à peu.

Le 1^{er} Janvier 1999, l'entreprise a évolué en une SARL : LANDIER PAYSAGE, avec comme actionnaire principal Philippe LANDIER, fils de Monsieur et Madame LANDIER. Madame LANDIER a pris la gérance de l'entreprise.



Ce petit bâtiment, situé en bordure du terrain siège de l'entreprise, abrite les bureaux et l'accueil des clients.



Madame Pierrette LANDIER examine des documents inhérents à la gestion de l'entreprise.

L'entreprise est spécialisée dans la création et l'entretien des parcs et jardins. Elle emploie 9 ouvriers paysagistes et 2 apprentis. Sa compétence et son matériel lui permettent d'intervenir dans tous les aspects du travail paysager : taille des haies, des arbustes et des arbres fruitiers ; entretien des gazons ; traitements phytosanitaires ; désherbage, débroussaillage, élagage. L'entreprise propose des contrats d'entretien régulier des parcs et jardins.



Philippe Landier prépare le terrain pour créer une pelouse dans une résidence.



L'équipe d'ouvriers paysagistes procède à l'entretien d'une belle pelouse.

L'entreprise peut aussi poser des clôtures et réaliser des aménagements particuliers dans les jardins.



Clôture limitant le vaste terrain d'une entreprise en bordure d'une route.



Aménagement d'un bassin auprès d'une rocaille dans un parc paysager.

Landier Paysage est bien implantée dans la région et intervient plus particulièrement dans les secteurs de Vendôme, Château-Renault et Montoire.

En 2007, Philippe Landier a créé P.L. JARDIN SERVICE, une entreprise d'aide à la personne, permettant de bénéficier de la TVA à 5,5 % et d'une réduction d'impôt.

L'avenir de l'entreprise est assuré à long terme car la relève est prévue pour au moins deux générations.



Pierre et Pierrette LANDIER auprès de leur progéniture : le fils Philippe et le petit-fils Thomas

ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES MICHEL HEMME

Michel HEMME s'est installé à son compte en 1991 en tant qu'artisan spécialisé dans les travaux agricoles et paysagers en tous genres. Il exerce ses multiples activités dans notre canton mais aussi dans les cantons limitrophes, sur Monthodon et Montoire.



Michel Hemme s'accorde une pause de quelques minutes lors du broyage de l'herbe aux abords du Plan d'eau.



L'herbe trop fournie va être ramenée à hauteur acceptable pour les exposants du prochain vide-grenier.

Michel Hemme propose toute une gamme de travaux agricoles à façon : labour et préparation des sols ; semis de précision (maïs, tournesol) ; récoltes : moissonnage et ramassage du maïs ; travaux forestiers ; élagage.



Le vaste hangar où est rangé le matériel agricole est situé à l'entrée du bourg, en bordure de la D 67.



Sont présents et bien rangés, tous les engins nécessaires depuis les labours jusqu'aux moissons.

Il effectue également des travaux d'entretien divers, ainsi que la mise en place de clôtures : enfonçage de pieux, pose de grillages et de barbelés.

Une entreprise artisanale polyvalente de ce genre est précieuse dans un environnement agricole. On peut souhaiter qu'elle perdure dans notre village, ce qui sera le cas si un neveu de Michel Hemme en assure la reprise fin 2014, ainsi qu'il l'envisage.

LA MAISON DES ABEILLES

Dès 1966, Michel MARTIN s'est établi à Villechauve en tant qu'apiculteur. Le négoce du miel et des produits dérivés lui a permis de développer son entreprise et de trouver des clients prestigieux tant en France qu'à l'étranger. Avec la construction du Musée en 1996, la boutique de l'apiculteur est devenue la Maison des Abeilles, musée vivant où les visiteurs se voient expliquer le cycle de vie des abeilles et les étapes du travail de l'apiculteur. De nombreux établissements scolaires et centres aérés choisissent ce musée comme but de sorties.



La boutique de la Maison des Abeilles au bord de la RN 10 : une étape obligée entre Château-Renault et St Amand.



Le Musée aux fenêtres hexagonales comme les cellules de cire où les abeilles entreposent le miel.

- *L'activité de cette entreprise est décrite en détail dans le Bulletin Municipal de 2010.*

Depuis Novembre 2011, Michel Martin a transmis son entreprise à son fils Anthony Martin. La Maison des Abeilles devrait donc voir son activité perdurer, ce qui est souhaitable car elle présente un triple intérêt : économique, touristique et pédagogique.

SARL RPMO

L'entreprise RPMO dirigée par Pedro RUANO a pour siège La Brosserie à Villechauve. Son activité est le négoce de machines-outils et d'outillage spéciaux pour le travail de métaux en feuilles ou en tubes. Elle dispose d'un panel d'environ 200 clients.

Avec un chiffre d'affaire de 350 000 € en 2010 et de 200 000 € en 2011, RPMO est fortement touchée par la crise économique actuelle. De plus, ce n'est pas vers les banques qu'il est possible de chercher une aide de trésorerie à cause de leur frilosité vis-à-vis des petites entreprises. Dans ces conditions, aucune embauche n'est envisagée actuellement.

Face à ces difficultés, Pedro RUANO a opté pour une diversification de ses activités. Ainsi s'est-il lancé dans la distribution de défibrillateurs cardiaques, en collaboration avec une petite entreprise créée par son fils dans la région lyonnaise. Rappelons qu'il s'agit d'appareils d'utilisation très simple qui permettent de traiter en urgence une crise fibrillation du cœur, en attendant l'arrivée des secours. Ils sont mis à la disposition du public par les collectivités publiques ou privées.



Le bureau personnel de Pedro RUANO dans sa propriété de la Brosserie. Il y gère ses affaires dans le calme.



Pedro RUANO s'est entouré de ses modèles réduits de voitures de rallye, son hobby favori.

Ci-dessous : la camionnette dans laquelle Pedro Ruano transporte ses précieux défibrillateurs.



La camionnette elle-même est équipée d'un défibrillateur en service. Le seul fait de décrocher l'appareil provoque le déclenchement automatique de l'alerte : mise en relation avec un téléopérateur de Mondial Assistance et géolocalisation de l'appareil et de la victime. De plus, l'appareil fournit à l'utilisateur une assistance vocale.

En conclusion

Qu'elle concerne directement Villechaue ou qu'elle se déroule bien au-delà, l'activité de nos petites entreprises joue un rôle économique et social essentiel pour la vie de notre village, ne serait-ce que par leur contribution fiscale aux ressources de la commune.